

Elan-tech® PU 585

Version 2.0 SDB_FR

Date de révision 07.11.2014

Date d'impression 02.12.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Elan-tech® PU 585

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Résine par coulée

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ELANTAS Italia S.r.l.
Strada Antolini 1
43044 Collecchio
Italie
Téléphone : +3907363081
Téléfax : +390736402746
Adresse e-mail : msds.elantas.italia@altana.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+39 0736 3081 (8-17 h)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Étiquetage supplémentaire:

EUH210 .Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH208 Contient: 3-(diméthylamino)propylamine. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Elan-tech® PU 585

Version 2.0 SDB_FR

Date de révision 07.11.2014

Date d'impression 02.12.2014

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Polyether/polyesther polyol based mixture

Composants dangereux

Remarques : Aucun ingrédient dangereux

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Maintenir au chaud et dans un endroit calme.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
- En cas d'ingestion : Garder tranquille.
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : effets irritants
Lacrimation
Rougeur

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'information disponible.

Elan-tech® PU 585

Version 2.0 SDB_FR

Date de révision 07.11.2014

Date d'impression 02.12.2014

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse
Sable
Dioxyde de carbone (CO₂)
Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La pression dans des conteneurs étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur.
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.
Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Prévenir les autorités compétentes en cas de fuite de gaz ou en cas de pénétration dans des cours d'eau, le sol ou la canalisation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement.
Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Elan-tech® PU 585

Version 2.0 SDB_FR

Date de révision 07.11.2014

Date d'impression 02.12.2014

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Porter un équipement de protection individuel.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Veiller à une ventilation adéquate. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.

Précautions pour le stockage en commun : Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Autres données : Stable à température et pression ambiantes normales.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

Elan-tech® PU 585

Version 2.0 SDB_FR

Date de révision 07.11.2014

Date d'impression 02.12.2014

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Système efficace de ventilation par aspiration
ventilation efficace dans toutes les zones de traitement

Équipement de protection individuelle

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Protection des yeux | : Ne pas porter de lentilles de contact. Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166 S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. |
| Protection des mains Matériel | : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. |
| Protection de la peau et du corps | : Vêtement de protection |
| Protection respiratoire | : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition. En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué. Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141) Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Ceci peut être réalisé soit par une bonne extraction générale de l'air soit, si les conditions sont réunies, par une aspiration à la source. |
| Mesures de protection | : Éviter le contact avec la peau. Porter un équipement de protection adéquat. |

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | |
|----------------|-----------------|
| Aspect | : liquide |
| Couleur | : jaune clair |
| Odeur | : légère |
| Seuil olfactif | : non déterminé |

Elan-tech® PU 585

Version 2.0 SDB_FR

Date de révision 07.11.2014

Date d'impression 02.12.2014

| | |
|----------------------------------------------------|----------------------------------|
| pH | : non déterminé |
| Point de fusion/point de congélation | : Non applicable |
| Point/intervalle d'ébullition | : > 200 °C |
| Point d'éclair | : > 100 °C |
| Taux d'évaporation | : non déterminé |
| Limite d'explosivité, supérieure | : Non applicable |
| Limite d'explosivité, inférieure | : Non applicable |
| Pression de vapeur | : Non applicable |
| Densité de vapeur relative | : non déterminé |
| Densité | : 1,01 g/cm ³ (25 °C) |
| Masse volumique apparente | : non déterminé |
| Solubilité(s) Solubilité dans d'autres solvants | : non déterminé |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Donnée non disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | : Non applicable |
| Décomposition thermique | : Méthode: Donnée non disponible |
| Viscosité Viscosité, dynamique | : 600 - 900 mPa.s (25 °C) |
| Viscosité, cinématique | : non déterminé |
| Propriétés explosives | : Non applicable |
| Propriétés comburantes | : Non applicable |

9.2 Autres informations

| | |
|-----------------------|------------------|
| Tension superficielle | : non déterminé |
| Point de sublimation | : Non applicable |

Elan-tech® PU 585

Version 2.0 SDB_FR

Date de révision 07.11.2014

Date d'impression 02.12.2014

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit avec les substances suivantes:
Isocyanates
Conserver à l'écart des oxydants, et des produits acides ou alcalins.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des agents oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Elan-tech® PU 585

Version 2.0 SDB_FR

Date de révision 07.11.2014

Date d'impression 02.12.2014

Mutagénicité sur les cellules germinales

Cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Remarques: Non applicable

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Toxicité à dose répétée

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Elan-tech® PU 585

Version 2.0 SDB_FR

Date de révision 07.11.2014

Date d'impression 02.12.2014

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Remarques: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : En accord avec les réglementations locales et nationales.
Le récipient vide est dangereux.
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.
Ne pas mélanger les flux de déchets lors de la collecte.

Emballages contaminés : Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales de recyclage pour leur élimination.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la : Non applicable

Elan-tech® PU 585

Version 2.0 SDB_FR

Date de révision 07.11.2014

Date d'impression 02.12.2014

mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso II - Directive 2003/105/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 96/82/CE du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

SECTION 16: Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.